

LA PRESIDENTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 07 Février 2024

Lieu : Salle de réunion du CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 26 min

Heure de fin : 13 heures 32 min

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr. ADJAFI Danielle - Dr. BOGUIFO Charles - Dr. SHABANI Nicole - M. GUEHI Filbert - Dr. SEM Kroa Serge - Mme YAPI Dorothée - M. Jean Philippe SEKA - Mlle Priscille KOUYO - Mlle KONE Yelli - Mme N'GUESSAN Olga Pulchérie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
<p>ABSENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr KAMARA Laurence Mam Assétou - Dr. OUATTARA Sanga M. - 	

ORDRE DU JOUR

La réunion du BE du 07 février 2024 a été présidée par Dr. ADJAFI Danielle, Présidente du CCM-Côte d'Ivoire.

A l'entame de ses propos elle a remercié tous les membres présents pour leur disponibilité et précisé que la présente réunion se situait dans le cadre des réunions ordinaires du Bureau. Cette rencontre permettra de préparer l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour se tenir le 14 février prochain.

Proposition de l'ordre du jour

- 1- Présentation du code Ethique
- 2- Validation du CR de la réunion du BE du 17 janvier 2024

- 3- Partage des informations
- 4- Préparatifs de l'AG du 14 février 2024
 - a. Proposition de l'ordre du jour de l'AG
 - b. Agenda de la journée du 14 février 2024
 - c. Proposition du canevas des présentations des PRs
- 5- Chronogramme des préparatifs du lancement des subventions GC7
- 6- Divers

Cet ordre du jour n'a pas connu d'amendement et a été validé à l'unanimité des membres présents.

1- Présentation du code éthique

Il est revenu à Monsieur ADJE Morel, responsable Ethique de faire la présentation du code éthique. D'emblée, il a exposé les quatre valeurs fondamentales : le devoir de diligence, l'obligation de rendre compte, l'intégrité, la dignité et le respect.

Ensuite, il a focalisé sa présentation sur l'intégrité, qui constitue la troisième valeur du code de conduite.

De ses propos, nous retenons que les membres des instances de coordination nationale doivent guider leur comportement selon les principes d'impartialité, de véracité, d'exactitude, d'équité et de cohérence, ainsi que d'honnêteté.

Etant appelés à prendre des décisions, ils doivent toujours privilégier l'intérêt supérieur des populations touchées par les trois maladies.

Le responsable éthique a conclu son intervention en apportant des explications détaillées sur ces principes, afin d'éclairer davantage l'auditoire.

Au terme de sa présentation, les membres du BE ont souhaité qu'en début de chaque rencontre, une présentation soit faite sur les différentes valeurs du code éthique afin que tous les intervenant du CCM-Côte d'Ivoire puisse s'en approprier.

2- Validation du CR de la réunion du BE du 17 janvier 2024

Les membres du BE ont validé sous réserve de l'intégration des inputs, le CR de la réunion du BE du 17 janvier 2024.

Recommandation

- Imprimer le compte rendu et le soumettre à la signature de Mme la Présidente

3- Informations

Les informations qui ont été partagées couvrent la période du 23 janvier au 28 février 2024. Il s'agit essentiellement de la réunion du Comité de suivi stratégique, de l'atelier de validation du plan d'accélération TB/ VIH organisé par le PR ALLIANCE CI à Grand Bassam, de la réunion du comité de pilotage du CIPHIA organisée par la DGS à laquelle aucun représentant du CCM-CI n'a pu participer, de la réunion du GTT organisée par la plateforme nationale du comité de financement de la santé, de la séance d'analyse des offres de l'UPC FM, de l'atelier bilan des activités 2023 et la planification 2024 du PNLP organisé à SONGON PARK, de la réunion de prise de contact des membres du Comité de suivi du cofinancement, de la réunion de coordination COP24 du PEPFAR, de la réunion sur l'élaboration du plan annuel 2024 de contrôle qualité post-commercialisation des médicaments achetés sur les subventions FM.

En termes d'activités à venir, une Assemblée Générale de revue des programmes se tiendra le 14 février 2024 avec la participation des PRs, une réunion d'échanges entre une équipe de voix essentielle et le Bureau Exécutif du CCM-Côte d'Ivoire devra se tenir, un point de presse

également sera organisé le 21 février 2024 dans le cadre des préparatifs de la cérémonie de lancement des subventions GC7 ; qui devra se tenir dans la période du 28 février au 1^{er} mars 2024 sous le haut patronage de Monsieur Pierre DEMBA, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

Les membres du BE ont recommandé que le renseignement du tableau des informations soit harmonisé (exemple que l'objet / lieu soit correctement renseigné pour toutes les activités).

Mme la présidente a signifié que la réunion CIPHIA s'est tenue à l'hôtel Pullman au Plateau. Cette réunion du comité de pilotage CIPHIA a vu la participation du ministre de la Santé. Il s'est agi de la présentation des membres du comité de pilotage et de la méthodologie des enquêtes qui sont financées par le PEPFAR.

Dr SHABANI a également fait un résumé de la réunion en ligne présidée par Mme BIBOLA qui concernait le lancement de la COP24 ;

Le COP 23 avait été approuvé pour deux (2) ans 2023 et 2024, et cette réunion visait, la mise à jour des informations factuelles recueillies lors du COP23 pour voir s'il n'y avait pas de réajustement à faire.

Les dernières enquêtes datent de 2017 et les prochaines auront lieu en 2024. Ces enquêtes permettront d'avoir des données à jour sur la lutte contre le VIH en Côte d'Ivoire.

Les membres du BE ont également été informés de la prochaine mission du Fonds mondial en Côte d'Ivoire qui se déroulera du 25 février au 6 mars 2024.

4- Préparatifs de l'AG du 14 février 2024

a) Proposition de l'ordre du jour de l'AG

L'AG du 14 février 2024 a pour l'ordre du jour

- 1- Présentation du code éthique
- 2- Approbation du PV de l'AG du 22 novembre 2023
- 3- Informations
- 4- Bilan des subventions NFM3
- 5- Divers

Cet ordre du jour n'a pas connu d'amendement, il a donc été validé à l'unanimité des membres présents

b) Agenda de la journée du 14 février

ci-dessous présenté l'agenda de l'AG du 14 février :

AGENDA		
HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8 H 30 -09 H 00	Accueil et installation des participants	Secrétariat Permanent
09 H 00 - 09 H 05	Vérification du quorum	Dr. OUATTARA Sanga
09 H 05 - 09 H 10	Mot de Bienvenue	Dr. ADJAFI Danielle
09 H 10 - 09 H 15	Présentation de l'agenda de la rencontre	Dr. OUATTARA Sanga
09 H 15- 09 H 20	Rappel sur le code éthique du CCM-Côte d'Ivoire	M. ADJE Morel
09 H 20 - 09 H 25	Gestion des conflits d'intérêt	PTF
09 H 25- 09 H 30	Approbation du PV de l'AG du 22 Novembre 2023	BE
BILAN DES SUBVENTIONS NFM3 ET C19RM		
09 H 30 - 10 H 15	Subvention Paludisme et C19RM + échanges	PRs Paludisme
10H 15- 10H 25	PAUSE - CAFE	
10 H 25 - 11 H 10	Subvention VIH et C19RM + échanges	PRs VIH
11 H 10- 11 H 55	Subvention Tuberculose et C19RM + échanges	PRs Tuberculose
11 H 55- 12 H 40	Subvention RSS et C19RM + échanges	PRs RSS
BILAN DE LA COORDINATION DE LA SUBVENTION C19RM		
12 H 40- 13 H 10	Coordination de la subvention C19RM	Coordinatrice C19RM
13 H 10 - 13 H 15	Mot de fin	Dr ADJAFI Danielle
13H 15	PAUSE - DEJEUNER	

Les membres du BE ont souhaité que la pause-café se fasse après la présentation du bilan de la subvention VIH.

Le Personnel du Secrétariat Permanent a aussi fait le suivi de la disponibilité d'une salle pouvant contenir les participants à la prochaine AG.

Le premier choix de la salle s'est porté sur la grande salle de l'ONUSIDA

Le deuxième choix sur la salle de l'OMS et le troisième choix serait la salle de réunion du CCM-CI.

Les membres du BE ont donc demandé qu'un suivi soit fait afin d'avoir une réponse à la demande de salle adressée à l'ONUSIDA dans les meilleurs délais ;

c) Proposition du canevas des présentations des PRs

Dr. SEM, Secrétaire Permanent par intérim a proposé à l'avis des membres du BE un canevas de présentation des PRs.

Ce canevas met l'accent sur les éléments nécessaires pour permettre de mieux cerner les trois années de mise en œuvre.

Le plan est bâti essentiellement sur la présentation des subventions, les modules et interventions et le cofinancement.

Après cette présentation, les membres du BE ont souhaité que la NPSP participe à la rencontre afin d'aider à une meilleure compréhension des cas de ruptures constatées en périphérie pendant que les produits sont disponibles à la NPSP.

Le canevas a donc été validé par l'ensemble des membres du BE .

Recommandation

- Faire le suivi pour la mise à disposition d'une salle de réunion
- Transmettre le canevas des présentations aux différents PRs
- Inviter la NPSP à l'AG du 14 février 2024

5- Chronogramme des préparatifs du lancement des subventions GC7

Un chronogramme des préparatifs de la cérémonie de lancement des subventions du Fonds mondial qui se tiendra dans la période du 28 février au 1^{er} mars 2024 a été présenté aux membres du BE. Il s'agit des activités qui doivent se faire avant la date indiquée telle que la réservation de la salle, la rédaction des différents discours, la rédaction des courriers d'invitation, l'organisation d'un point de presse, etc..

Ces différentes activités ont été exécutées à environ 50%. Le reste des activités nécessite que soit précisée la date qui conviendrait à Monsieur le ministre de la Santé.

Dans la même veine, le Secrétariat a signifié que des démarches ont été effectuées à la CGECI afin d'avoir des informations sur la disponibilité d'une salle qui pourrait abriter la cérémonie. Il a été demandé au 1^{er} vice-président de bien vouloir mener une négociation auprès de la CGECI pour la mise à disposition de la salle.

RECOMMANDATIONS

- Faire le suivi pour avoir la disponibilité du ministre de la Santé
- Rédiger un courrier de demande d'une salle adressé à Monsieur le Président de la CGECI

Divers

Aucun point de divers n'a été abordé.

Sur ce, Mme la présidente a remercié tous les membres du BE pour leur présence et mis un terme à la rencontre du jour.

Rédigé le : 09 février 2024

par Pulchérie N'GUESSAN

Pour le Bureau Exécutif

Validé le : 13 mars 2024

Dr. ADJAFI Danielle



Signature :